

LE Sommet



Décembre 2014



Un forum citoyen... réussi !

p. 12



Rapport sur la situation financière

p. 11



Programmation loisirs hiver 2015

p. 16

SOMMAIRE

- 2 Bon à savoir
- 10 L'urbanisme vous informe
- 14 Échos de la MRC
- 27 Vie paroissiale
- 29 Bibliothèque Aux Sources



Hôtel de ville

Heures d'ouverture :

LUNDI AU JEUDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Pour nous joindre :

TÉLÉPHONE : 418 826-2253

TÉLÉCOPIE : 418 826-0489

COURRIEL : info@saintferreollesneiges.qc.ca

www.saintferreollesneiges.qc.ca

Pour rejoindre :

CHANTALE RICHARD (urbanisme) :
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

SIMON DEMERS (inspecteur adjoint) :
inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN POULIOT (loisirs) :
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

FRANCOIS DROUIN (direction générale) :
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN LEITH (secrétaire-trésorier) :
tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

BÉATRICE PAULY (secrétariat et taxation) :
secretariat@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROUCHE (secrétariat et taxation) :
info@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROCHELLE (secrétariat urbanisme) :
secretaire.urb@saintferreollesneiges.qc.ca

Service d'urbanisme

Venez nous rencontrer à l'hôtel de ville aux heures suivantes :

LUNDI : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30

MERCREDI : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30

VENDREDI : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h

Comité consultatif d'urbanisme

Horaire des rencontres à venir :

20 JANVIER, 19 h (dépôt documents
avant le 6 janvier)

17 FÉVRIER 19 h (dépôt documents
avant le 3 février)

24 MARS, 19 h (dépôt documents
avant le 10 mars)

Écocentre (situé au 4054 ave Royale)

Heures d'ouverture (du 16 novembre 2014 au 25 avril 2015):

VENDREDI : 11 h à 16 h

SAMEDI : 10 h à 16 h

Conseil municipal

Horaire des séances ordinaires à venir :

12 JANVIER, 20 h

2 FÉVRIER, 20 h

2 MARS, 20 h

7 AVRIL, 20 h

Bibliothèque

Heures d'ouverture :

MARDI : 14 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

Loisirs

Inscriptions :

MARDI ET MERCREDI 6-7 JANVIER 2015:

8 h 30 à 12 h ET 13 h à 16 h 30

MERCREDI 7 JANVIER 2015:

18 h 30 à 20 h

Date de début des activités :

19 JANVIER 2015

Le Sommet

Conception et montage :

Mélanie Grenier

Impression (1800 exemplaires) :

Imprimerie Blouin

Responsable du journal :

Martin Pouliot, directeur des loisirs

Pour tout commentaire :

Martin Pouliot, Le Sommet,
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

NOTE : Les auteurs sont les seuls responsables du contenu des articles.

Collecte des ordures

SECTEUR EST : Tous les mercredis

SECTEUR OUEST : Tous les lundis

Collecte d'encombrants (monstres): le 4 MAI



Collecte sélective

La collecte sélective est effectuée un lundi sur deux :

8 DÉCEMBRE – 22 DÉCEMBRE – 5 JANVIER – 19 JANVIER –

2 FÉVRIER – 16 FÉVRIER – 2 MARS – 16 MARS – 30 MARS –

13 AVRIL – 27 AVRIL



Parise Cormier, mairesse
Tél. : 418 456-5221
maire@saintferreollesneiges.qc.ca



Robert Pilote, conseiller district #1
Tél. : 418 826-0973



Mark Cardwell, conseiller district #2
Tél. : 418 826-0771



Louise Thouin, conseillère district #3
Tél. : 581 982-7557



Léopold Michel, conseiller district #4
Tél. : 418 826-3059



Réjean Morency, conseiller district #5
Tél. : 418 826-3260



Florence Beauvent, conseillère district #6
Tél. : 418 826-0318



Numéros utiles



Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de la protection de la faune : 418 827-1100

Bureau de poste : 418 827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré :
418 827-3768

Cercle de fermières : 418 826-3220

CLD de la Côte-de-Beaupré : 418 827-5256

CLSC (Beaupré) : 418 827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253

École Caps-des-Neiges I : 418 821-8055

École de musique Côte-de-Beaupré : 418 827-5151

École de peinture Marie Tardif : 418 826-0548

École de karaté Luc Paquette : 418 953-5152

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré : 418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone : 418 826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré : 418 824-3444

Office Municipal d'Habitation : omhste@videotron.ca

Patinoire : 418 520-1810

Presbytère : 418 826-2554

Sept-Chutes (CSSC) : 418 826-3139

Station Mont-Sainte-Anne : 418 827-4561

Ressources familiales Côte-de-Beaupré : 418 827-4625



Bilan de la première année

Déjà un an! Comme le temps passe vite, trop vite. Je veux encore vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée. C'est un défi incroyable, des responsabilités importantes, des décisions pas toujours faciles à prendre. Au sein du Conseil, on apprend à travailler ensemble, à se connaître. Les visions de la municipalité sont parfois différentes mais les efforts sont là afin de ramener une certaine cohésion et travailler ensemble dans l'intérêt des citoyens. Cela tout élu ne doit jamais l'oublier.

Politique familiale et des aînés

Nous sommes à quelques semaines de l'adoption de la nouvelle politique Familles et Aînés. Le comité de pilotage travaille très fort afin de livrer cette politique aux élus et afin qu'elle soit adoptée au début de l'année 2015 et rencontrer ainsi nos échéanciers. Je tiens à remercier tout le comité, le directeur des Loisirs, monsieur Martin Pouliot et madame Béatrice Pauly, secrétaire pour le soutien administratif ainsi que la conseillère madame Louise Thouin responsable de ce dossier pour leur implication tout au long de ce processus. Nous aurons à nous inspirer de ces actions retenues au cours des 5 prochaines années et en faire une priorité puisqu'elle tient compte des préoccupations de nos familles et aînés

sur tout notre territoire. Je laisse madame Thouin vous en dire davantage dans ce journal.

Règlement de régie interne

Dernièrement, nous avons adopté à la majorité des élus un règlement de régie interne pour les séances du Conseil. Ce règlement, présent dans la plupart des municipalités du Québec, permet de mieux encadrer les séances du Conseil, la conduite des débats, du bon ordre et de la bien-séance pendant les conseils.

Schéma d'aménagement

Dans la dernière année également, un travail colossal a été fait par notre directrice de l'urbanisme, madame Chantale Richard, afin de se conformer au nouveau schéma d'aménagement de la MRC. Cela implique l'adoption d'un plan d'urbanisme que nous n'avions pas, de faire la concordance avec tous nos règlements d'urbanisme ou toutes autres modifications jugées nécessaires. Toutes les municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré avaient à se conformer au nouveau schéma d'aménagement. Ce n'était pas une mince tâche au travers de ces autres fonctions d'urbanisme. Je veux la remercier pour son travail et son implication à appliquer au quotidien nos règlements. C'est une tâche difficile et rarement gratifiante, le travail d'un urbaniste. Elle est évidemment aidée dans son rôle

par notre inspecteur en bâtiments, monsieur Simon Demers qui fait également un travail remarquable.

Finances publiques

Notre premier exercice de préparation du budget en aura été un d'appropriation et d'examen méticuleux des postes de dépenses. Nous avons dû prendre des décisions difficiles, entre autres : la diminution de la subvention accordée au Sept-Chutes qui est passée de 125 000 \$ à 50 000 \$, la diminution des salaires des élus de 20%. Le bilan provisoire de cette année d'opération nous confirme que cette décision aura été très efficace. De plus, nous avons à composer avec une diminution des revenus annuels (fin des redevances provenant de notre entente avec Hydro-Québec, diminution du retour de TVQ, etc.) de près de 400 000 \$. Nous avons tenté de minimiser l'impact sur le compte de taxes mais l'exercice a quand même fait en sorte qu'une augmentation de 4,5% a été nécessaire pour équilibrer nos finances. Cette année, le même exercice difficile s'est poursuivi, et cela se fera également sentir dans votre compte de taxes de 2015.

Communication

Dans l'objectif d'améliorer la communication et l'implication des citoyens dans cette dernière année, le conseil ou moi-même avons été impli-

qués avec différents groupes de citoyens afin de mieux communiquer et de comprendre leurs besoins. Des échanges, des mesures ou des actions permettent d'avancer certains dossiers plus difficiles. C'est en se parlant qu'on peut se comprendre et c'est en travaillant ensemble qu'on peut y arriver. J'y crois et j'en suis convaincu. Le secteur du Lac-des-Trois-Castors, le comité riverain pour les éoliennes avec Boralex, le haut du rang St-Nicolas pour ne nommer que ceux-là. Je travaille également en étroite collaboration avec notre parrain de la Sûreté du Québec monsieur Christian Ringuette qui fait un travail remarquable auprès de notre municipalité. Un policier mais également un citoyen très impliqué.

Le site internet de la municipalité va subir une cure de rajeunissement, nous allons l'améliorer afin qu'il soit plus accessible et convivial. Il serait temps de mettre en valeur nos différents attraits que nous avons en agriculture, les différentes activités de plein air, la proximité du Mont Ste-Anne, le sentier Mestashibo, le site des Sept-Chutes qui fêtera son centenaire en 2016, la patinoire du Lac du Faubourg, notre école, le marché public, le terrain de golf etc.

Pont Delisle

Est-ce que j'ai besoin de dire où est situé le pont Delisle!! C'est un dossier où j'ai dû interpeller le ministre monsieur David Heurtel du ministère du





Bilan de la première année (suite)

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques afin que l'on puisse accorder un délai au Mont-Sainte-Anne pour se conformer aux exigences environnementales du ministère et ainsi éviter la démolition complète en septembre dernier de ce pont. Une rencontre a eu lieu auprès du sous-ministre et les représentations ont permis d'obtenir ce délai. Le Mont-Sainte-Anne travaille actuellement pour se conformer aux exigences afin de maintenir ce lien essentiel pour nos citoyens qui l'empruntent au quotidien durant toute l'année que ce soit à vélo, en ski de fond, raquette ou marche. Dans ce dossier, il y avait également la passerelle des Parulines située dans le camping tout près du chalet St-Julien.

Les conséquences étaient importantes et je remercie tous les intervenants qui sont venus appuyer la démarche, entre autres le club cycliste MSA, le club Nordique MSA et le Centre national Pierre Harvey. Par ailleurs, une pétition avait circulé sur internet et en l'espace de quelques jours seulement, près de 1 000 signatures ont été enregistrées en appui au pont Delisle et de la passerelle des Parulines. Une très grande majorité de ces signatures provenaient de nos citoyens et d'un peu partout au Québec. J'étais très fier de cette mobilisation citoyenne en si peu de temps, cela m'a donné la force et la conviction de conti-



Le service de transport en commun PluMobile a maintenant un arrêt au cœur du village de Saint-Ferréol-les-Neiges.

nuer jusqu'au bout, le message était clair tant pour le ministre monsieur David Heurtel que pour le Mont-Sainte-Anne de l'impact social de la démolition du pont Delisle puisqu'il fait partie de notre quotidien pour beaucoup de nos citoyens, nos familles, nos enfants, et nos aînés.

Revitalisation du village

Voilà un autre dossier qui me tient à cœur. Nous allons débiter la démarche cette année et avons prévu un budget afin de se faire aider pour revitaliser notre village. La population sera consultée, c'est certain. Beaucoup de travail à venir. Quelques mesures ont déjà été mises de l'avant au cœur du village et rendre plus vivant ce secteur par un petit marché public qui était présent tous les di-

manches de la fin août à la fin octobre. On peut considérer l'expérience assez concluante pour répéter l'événement l'an prochain et encore mieux le structurer. De plus, j'ai également réussi à négocier un arrêt au village de notre transport PluMobile. Nous avons la possibilité de prendre l'autobus directement au village à 5 h 35, du lundi au vendredi. Il est aussi possible d'utiliser le dernier retour de l'autobus régulier et adapté qui quitte Québec pour se rendre au village vers 16 h 30. Pour bénéficier de ce service, vous devez réserver votre place en communiquant avec le service de PluMobile au moins 24 h avant le déplacement. Nous aurons à prévoir l'emplacement d'un abribus sur le trajet et le centre du village fait partie d'une possibilité à envisager sérieusement.

Au moment où j'écris ces derniers mots, je suis dans notre église à travailler sur cet article et attendre mon garçon qui fait des répétitions avec la chorale de Noël pour la messe familiale qui aura lieu le 24 décembre. Quel environnement paisible pour réfléchir, méditer et rêver notre municipalité.... J'espère que vous serez au prochain rendez-vous!

Le temps des fêtes approche et je veux au nom du conseil et en mon nom souhaiter un très joyeux temps des fêtes à tous nos citoyens et à tout notre personnel. Que l'esprit de Noël vous apporte la paix, que la joie de Noël vous apporte l'espoir et que la chaleur de Noël vous apporte l'amour.

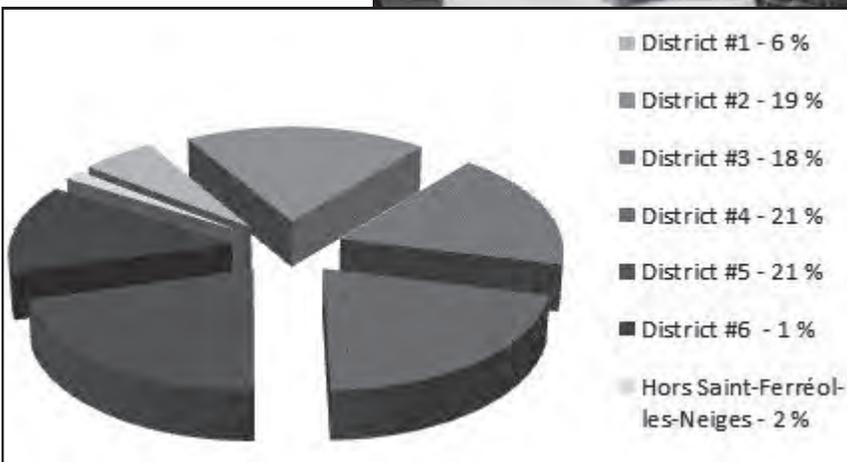
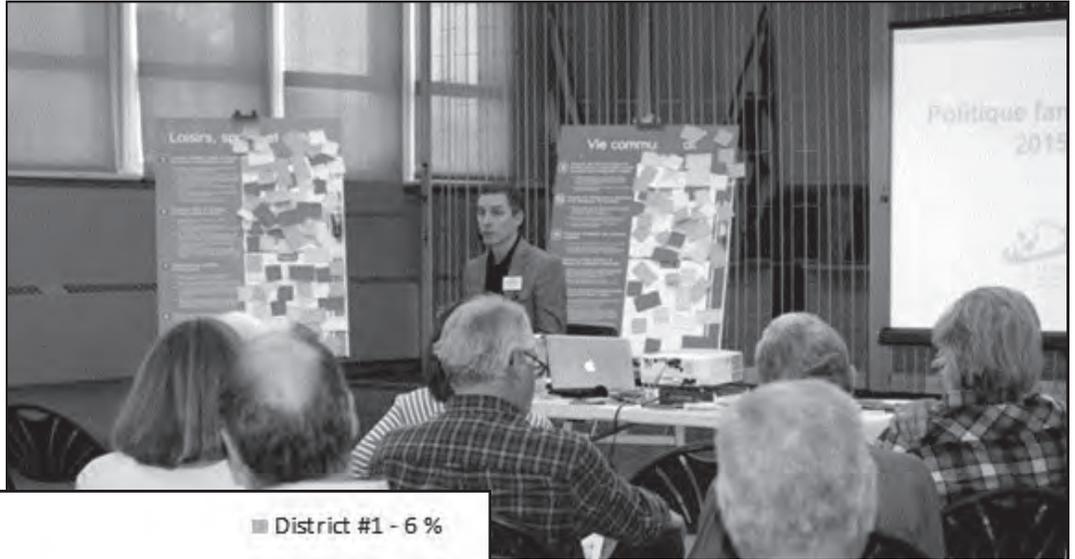
Denise Cormier, mairesse



Un bien beau Forum !

En effet, le Forum citoyen annoncé dans le dernier Sommet s'est tenu le 25 octobre et a rassemblé environ 70 citoyens.

L'activité se voulait dynamique et ludique. En première partie, les participants ont pu jouer à un Quiz en votant sur



Environ 70 personnes de tous les districts de la municipalité ont participé au Forum citoyen animé par Jean-François Ermel.

participants à interactive, animée et encourager s'exprimer en écrivant leurs commentaires face à quelques 75 actions / mesures qui avaient été identifiées par

la participation de chacun. Les trois axes qui ont reçu le plus de votes sont :

- 1) Sécurité et le transport,
- 2) Loisirs, sports et culture
- 3) Vitalité économique.

des choix de réponses possibles à une série de questions posées par l'animateur Jean-François Ermel. Il s'agissait ici d'informer les citoyens sur l'état de Saint-Ferréol-les-Neiges actuellement, en 2004 et la projection pour 2024. Le portrait de la municipalité est en constante évolution. En effet, la composition de la population se modifie, par exemple, la population d'âge primaire a augmenté de 19% depuis 2011 et pourrait possiblement augmenter de 29% d'ici 2017. La population de personnes âgées de 65 ans et plus augmente aussi comme partout ailleurs au Québec...

MAIS à Saint-Ferréol-les-Neiges, étant donné l'attrait de la montagne et de la nature, plusieurs pré-retraités et retraités viennent s'installer. Ce qui se traduit actuellement par une tranche d'âge de 45-65 ans qui représente 37% de la population globale de Saint-Ferréol-les-Neiges contrairement à 30% pour le reste du Québec. Une autre donnée viendra affecter le développement des services, il s'agit du taux élevé (87%) d'aînés vivant dans des maisons individuelles (comparativement à 70% pour la MRC).

Donc, après avoir pris conscience des enjeux populationnels, l'animateur a invité les

le comité de pilotage suite au sondage et aux groupes de discussion.

Ces actions se regroupent en 6 grands axes d'interventions :

- * Sécurité et transport
- * Loisirs, sports et culture
- * Vie communautaire
- * Habitation et milieu de vie
- * Vitalité économique
- * Information et communication

Puis, dans un deuxième temps, les citoyens devaient prioriser 3 mesures par axe et finalement ils étaient invités à voter pour l'axe qui leur semblait prioritaire. L'activité était

Le comité de pilotage a procédé à une analyse de ces résultats et proposera une version préliminaire de la politique de la Famille et des Aînés aux membres du Conseil d'ici la fin de l'année 2014.

La planification prévue est d'adopter cette politique et son plan d'action de 5 ans lors de la session du Conseil en février 2015. Ce travail devant être déposé au ministère de la famille en mars 2015.

Cette politique de la Famille et des Aînés ainsi que son plan d'action comprendra les grandes orientations ainsi que des mesures structurantes afin de faire face aux demandes et besoins des familles et des





Un bien beau forum (suite)

aînés de Saint-Ferréol-les-Neiges. naires impliqués.

Ce plan d'action 2015-2020 viendra aussi préciser les ressources humaines, matérielles et financières requises, l'année d'exécution ainsi que les parte-

Voilà pourquoi il était important qu'un maximum de citoyens participe à cette activité de consultation. Certains d'entre vous qui ne pouvaient être présents nous ont signifié leur

volonté de participer à la mise en œuvre de certains éléments du plan d'action. C'était l'objectif secondaire aussi visé par une telle activité : impliquer et favoriser la mobilisation des citoyens face au futur de leur communauté.

Suivez dans les prochains nu-

méros du Sommet l'évolution de cet important dossier!!

Louise Thouin,

Conseillère municipale,
district #3

Responsable des questions familles et aînés

La famille, c'est pour la vie !

L'invitation qui m'a été faite à faire partie du Comité pour l'élaboration de la Politique famille et aînés m'a surprise... J'ai accepté, le ventre rempli de mon bébé à naître (un natif de Saint-Ferréol-les-Neiges). Dès les premières rencontres, j'ai été stimulée à m'impliquer dans ma communauté. Alors j'ai absolument tenu à remplir mon devoir de représentante du secteur Est de mon village.

Au fil du temps, après avoir rencontré plusieurs personnes que je ne connaissais pas, à écouter leurs désirs, leurs besoins, mes réflexions se sont ancrées dans l'idée du bien commun. D'ailleurs, j'espère que cette idée est partagée par tous les membres du Comité, car notre rigueur est essentielle pour bien diriger les orientations et projets à venir. Madame Thouin et monsieur Pouliot ont entrepris toute une démarche peut-être même sans en connaître la portée, qui peut être grandement bien-faisante : en effet, je crois que ce projet est une occasion de charité.

Pour moi, l'évidence est que cette politique sera acclamée et fructueuse si elle favorise des projets touchant le plus grand nombre et mobilisant le

moins de ressources. Cela permettrait aux citoyens moins informés de prendre contact avec ces orientations au fil du temps et de permettre une meilleure réflexion quant aux projets plus coûteux.

Des projets simples comme par exemple : faire de Saint-Ferréol-les-Neiges un endroit où l'on voit les étoiles; c'est si merveilleux de voir des étoiles quand on a habité à Québec où l'on en voit presque pas ! Les enfants du primaire qui ont une école Brundtland (préoccupée par la protection de l'environnement et prête à s'engager dans des projets concrets) pourraient s'impliquer envers les citoyens : imaginez la dynamique, le rapprochement inter-générationnel!

Laissons parler nos enfants. D'ailleurs, ils nous font confiance : nos

choix influencent leur avenir... Donc, des projets favorisant l'entraide, le rapprochement des membres de la communauté, des initiatives permettant de préserver nos richesses patrimoniales, agricoles, impliquant les enfants,

maintenant la dignité des personnes âgées et surtout, bénéficiant aux « pauvres ».

Sylvain Lessard, comité de pilotage Famille & Aînés,



Vœux du député NPD Jonathan Tremblay à l'occasion des fêtes 2014

Chère concitoyenne, cher concitoyen, ma famille et mon équipe se joignent à moi pour vous souhaiter un merveilleux temps des fêtes et une nouvelle année 2015 à la hauteur de vos aspirations.

J'exprime le vœu que vous puissiez goûter, avec les gens qui vous sont chers, aux fruits de l'amitié et de l'amour dans un esprit de partage et d'optimisme.

Joyeuses Fêtes!

Jonathan Tremblay, député NPD
Montmorency-Charlevoix-
Haute-Côte-Nord



Jonathan Tremblay

Député de Montmorency – Charlevoix – Haute-Côte-Nord
4611, boulevard Sainte-Anne, Québec, QC G1C 2J3

jonathan.tremblay@parl.gc.ca | jonathantremblay.npd.ca

418 660-6776



Rapport sur la situation financière

Allocution de la mairesse présentée lors de l'assemblée du 3 novembre 2014

Mesdames,
Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, nous vous brossons un bref tableau de la situation financière de la municipalité.

Ce rapport tient compte des états financiers au 31 décembre 2013, du rapport du vérificateur, des indications préliminaires sur l'année financière en cours, de la rémunération des élus en 2014 et des orientations générales du budget 2015. De plus, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, conclus depuis le 1er novembre 2013, est déposée et jointe en annexe.

Nous en profitons également pour faire la reddition de comptes. À cet effet, un document présentant dix-sept (17) indicateurs de gestion, basé sur l'exercice financier 2013, est déposé.

1. États financiers de la municipalité au 31 décembre 2013 et rapport du vérificateur

1.1 L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

L'état des revenus et dépenses pour l'exercice terminé au 31 décembre 2013 présente des revenus de 7 098 500 \$ et des dépenses de fonction-

nement de 6 018 033 \$. Les autres activités financières se sont élevées à 1 110 999 \$. La municipalité a affecté à partir de son surplus cumulé et de ses fonds réservés, un montant de 41 966 \$. Le surplus d'exercice a été de 2 191 466 \$ et le surplus cumulé au 31 décembre 2013 est de 2 754 653 \$.

1.2 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le rapport du vérificateur a été signé le 26 juin 2014 par Richard Bédard, CPA inc. Ce rapport est standard et il ne comporte aucune réserve ni aucune restriction concernant notre administration et notre situation financière. Vous pourrez consulter ce rapport en en faisant la demande au secrétaire-trésorier.

3. Rémunération et allocation des élus

En vertu du règlement # 06-493 de la municipalité, les membres du Conseil municipal reçoivent, en 2014, les rémunérations et allocations suivantes:

Le maire :

Rémunération : 19 140,00 \$

Allocation : 9 570,00 \$

Chaque conseiller :

Rémunération : 6 380,00 \$

Allocation : 3 190,00 \$

(Suite page 9)

2. Indications préliminaires sur l'année financière en cours décembre 2013 et rapport du vérificateur

Les états financiers les plus récents que nous possédons sont arrêtés au 30 septembre 2014.

	30-sept-14	Prévision 31-déc-14
--	------------	------------------------

Revenus de fonctionnement

	30-sept-14	Prévision 31-déc-14
Taxes	4 890 033 \$	4 915 982 \$
Compensations tenant lieu de taxes	21 902 \$	14 000 \$
Revenus de transferts	37 688 \$	103 350 \$
Services rendus	122 178 \$	131 816 \$
Autres revenus	209 900 \$	305 923 \$
Le grand total des revenus s'élève donc à	5 281 701 \$	5 471 071 \$

Dépenses de fonctionnement

	30-sept-14	Prévision 31-déc-14
Administration générale	643 485 \$	800 890 \$
Sécurité publique	412 231 \$	771 220 \$
Transport	927 252 \$	1 253 180 \$
Hygiène du milieu	698 070 \$	926 380 \$
Santé et bien-être	5 007 \$	5 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	304 953 \$	407 240 \$
Loisirs et culture	404 080 \$	484 970 \$
Frais de financement	206 415 \$	333 090 \$
Le total des dépenses s'élève à	3 601 493 \$	4 981 970 \$

Autres activités financières et affectations

	30-sept-14	Prévision 31-déc-14
Remboursement en capital	244 119 \$	2 922 000 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement	0 \$	0 \$
Surplus cumulé non affecté	13 030 \$	(2 102 311 \$)
Montant affecté aux fonds réservés	6 810 \$	116 291 \$

Allocution de la mairesse présentée lors de l'assemblée du 3 novembre 2014 (suite)

4. Contrats supérieurs à 25 000 \$

Depuis le 1^{er} novembre 2013, le montant total des contrats que la municipalité a accordés, dont la dépense est supérieure à 25 000 \$, s'élève à 2 077 212 \$ dont le détail est disponible sur demande (Annexe 1- page 10)

5. Indicateurs de gestion municipaux

Depuis 2006, la municipalité a la responsabilité de rendre compte auprès de sa population des résultats, des indicateurs de performance qu'elle mesure. Les indicateurs constituent un mode d'évaluation des services pour les contribuables qui visent à aider les élus et les gestionnaires municipaux dans la prise de décision. Au nombre de 17, les indicateurs obligatoires touchent les cinq (5) grandes fonctions suivantes:

- * Sécurité publique;
- * Transport routier;
- * Hygiène du milieu;
- * Aménagement et urbanisme;
- * Ressources humaines.

Les indicateurs de performance sont établis à partir des résultats apparaissant au rapport financier de l'exercice indiqué. À partir des données étalées sur trois ans, il est possible de dégager une tendance à partir des 27 indicateurs de performance retenus dont les résultats sont disponibles sur demande (Annexe 2 - page 11).

6. Orientations générales du budget 2015

Le travail de préparation des prévisions budgétaires 2015 est amorcé et l'adoption du budget aura lieu le lundi 8 décembre 2014.

Nous compléterons sous peu notre première année de mandat. L'an dernier, lors de la préparation de notre premier budget, nous l'avions épiluché poste par poste afin d'en connaître tous les tenants et les aboutissants. L'exercice nous a permis de constater que notre marge de manœuvre était limitée et que les dépenses incompressibles accaparaient plus de 88.1% du budget. Avant même de discuter de nouveaux projets, ces dépenses se sont accrues, pour 2015, de près de 160 000 \$.

Bien que toutes les décisions ne soient pas encore arrêtées, certains éléments se dégagent quant aux interventions que le Conseil municipal souhaite réaliser l'an prochain.

Entre autres, la municipalité souhaite améliorer la qualité des communications avec la population. Un montant sera alloué pour améliorer le site internet et pour que les informations qui y apparaissent soient mises à jour régulièrement. De plus, il sera regardé les outils qui peuvent être mis en place pour rejoindre la population plus rapidement sur les activités ou événements qui peuvent se produire.

Afin d'accélérer le traitement des dossiers au service d'urbanisme la municipalité a engagé en 2014, une secrétaire à temps partiel. De plus, la municipalité a procédé à la révision du plan et de la réglementation d'urbanisme pour se conformer au Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, la charge de travail du service d'urbanisme s'accroîtra davantage. Pour maintenir le niveau de service, sinon l'améliorer, la municipalité prévoit augmenter l'horaire de travail de la secrétaire à l'urbanisme.

Toujours en matière d'urbanisme, mais plus dans le cadre du volet développement, le Conseil municipal a une préoccupation de revitaliser le cœur du village. À cet effet, il souhaite retenir les services de la Fondation Rues Principales pour l'accompagner dans une démarche visant à identifier les actions ou investissements à réaliser pour rendre le village plus attrayant et plus vivant.

L'entente de partenariat qui lie la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges à Hydro-Québec concernant l'exploitation du site récréotouristique des Sept-Chutes prend fin le 31 décembre 2014. Une entente se dessine pour que le site soit exploité encore quelques années. Pour l'année à venir, la contribution de la municipalité sera maintenue au même montant que cette année.

En 2014, la municipalité a renouvelé l'exercice visant à se doter d'une politique et d'un plan d'action pour les familles mais également pour les aînés. Cette politique et le plan d'action devraient être adoptés prochainement. La politique couvre six grands axes d'interventions, soient : Sécurité et transport, Loisirs, sports et culture, Vie communautaire, Habitation et milieu de vie, Vitalité économique, et Information et communication. Normalement, parmi les éléments qui seront retenus, la municipalité entend se donner cinq (5) ans pour les réaliser. En 2015, la municipalité initiera certaines des mesures préconisées dans le plan. Dans certains cas, ce sont des actions mineures qui feront l'objet de dépenses courantes d'opération. D'autres, par contre, nécessiteront des investissements majeurs et seront intégrés au programme triennal d'immobilisation. Présentement, ils ne le sont pas.

Au programme triennal d'immobilisation, la municipalité a conduit des travaux qui devaient être réalisés en 2014 et ont été reportés pour différents motifs. Ces projets sont:

- * la réfection complète de la voirie de la rue de la Savane, incluant des travaux de drainage;
- * le remplacement de l'égout collecteur qui passe à l'intérieur du pont Bélanger, à la limite de Saint-Ferréol-les-Neiges et Beaufort. Le ministre des Transports a reporté sa programmation à 2014-2015, la réfection de ce pont.

(Suite page 10)

Rapport sur la situation financière

Allocution de la mairesse présentée lors de l'assemblée du 3 novembre 2014 (suite)

Les autres investissements qui s'ajoutent sont :

- * l'acquisition de logiciel et d'équipement informatique pour l'administration et le Conseil municipal;
- * le remplacement du camion pick-up du service incendie;
- * l'installation de compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions (ICI), et;
- * l'acquisition d'équipements pour le service des travaux publics.

Dans le cadre du programme de la Taxe sur l'Essence Cana-

da-Québec (TECQ), la municipalité a reçu la confirmation du gouvernement du Québec qu'elle recevra une somme de 1 142 071 \$ sur 5 ans. Cette subvention doit être utilisée selon un ordre de priorité défini. En 2015, un premier montant servira à la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout, auquel s'ajoutera un volet concernant la réfection de voirie. Cette étude servira à établir les travaux ou les dépenses qui seront réalisés avec cette subvention.

La municipalité est également en attente de la confirmation d'une autre subvention. Il

s'agit du Pacte Rural. Les premières indications laissent croire que la municipalité recevra un montant variant entre 200 000 \$ et 250 000 \$ réparti sur 10 ans. Les termes et conditions rattachés à cette subvention ne sont pas encore connus.

En 2014, le Conseil municipal a eu à composer avec la perte de sources de revenus importants. Afin de boucler le budget et pour limiter le plus possible la hausse de la taxe foncière, la municipalité a puisé à même le surplus cumulé, a coupé les dépenses et a anticipé que les transactions immobilières et la construction domiciliaire se

maintiendrait à des niveaux similaires aux années passées. Malheureusement, cette approche ne pourra être répétée cette année. Un ralentissement au niveau des transactions immobilières est observé et le nombre de permis de construction neuve émis diminue. Bien que le surplus cumulé sera encore utilisé pour défrayer une partie des dépenses, il n'est pas exclu qu'un ajustement du taux de la taxe foncière soit nécessaire pour maintenir le niveau de service à la population.

Parise Cormier, mairesse

3 novembre 2014

ANNEXE 1

LISTE DES CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000\$

CONTRACTANT	NATURE DU CONTRAT	MONTANT (TAXES INCLUSES)
9114-3362 Québec Inc.	Contrat de cueillette des ordures	144 666,26 \$
Charles Trudel Inc.	Nettoyage des rues	32 807,55 \$
Déneigement Daniel Lachance Inc.	Location de machinerie & achat de gravier	105 400 \$
Déneigement Daniel Lachance Inc.	Déneigement	625 593 \$
Déneigement Daniel Lachance Inc.	Règlement #14-651 (Travaux de réfection des rues de l'Étang et de la Traverse	427 392 \$
Déneigement Daniel Lachance Inc.	Règlement #14-638 (Travaux de réfection de voirie dans le rang St-Nicolas et les rues de l'Amont, de la Savane et des Granges	72 158 \$
Interbloccs Blouin Inc.	Asphalte	56 344 \$
Ville de Québec	Enfouissement	274 501 \$
Ville de Beaupré	Assainissement des eaux usées	274 501 \$
WSP Canada Inc.	Honoraire professionnel	63 848 \$
TOTAL		2 077 211,57 \$

Allocution de la mairesse présentée lors de l'assemblée du 3 novembre 2014 (suite)

ANNEXE 2

SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION DE BASE

	2013	2012	2011
TRANSPORT ROUTIER			
Voirie municipale			
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (a)	4 610 \$	5 497 \$	3 870 \$
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (b)	7 604 \$	7 851 \$	6 225 \$
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (a)	5 031 \$	4 758 \$	4 408 \$
	5 031 \$	4 758 \$	4 408 \$
HYGIÈNE DU MILIEU			
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution			
Nombre de bris pr 100 kilomètres de conduite	0,0000	5,5944	0,0000
Coût de distribution par kilomètre de conduite (a)	7 026 \$	5 095 \$	5 210 \$
Coût de distribution par kilomètre de conduite (b)	11 766 \$	10 296 \$	10 915 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (a)	0,02 \$	0,01 \$	0,05 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (b)	0,02 \$	0,01 \$	0,05 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	0,60 \$	0,43 \$	0,45 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (b)	1,01 \$	0,86 \$	0,95 \$
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout			
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	0,22 \$	0,25 \$	0,23 \$
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	0,22 \$	0,25 \$	0,23 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (a)	414 \$	604 \$	261 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (b)	5 153 \$	6 309 \$	6 038 \$
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (a)	0,02 \$	0,03 \$	0,01 \$
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (b)	0,27 \$	0,34 \$	0,25 \$
Déchets domestiques			
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (a)	166,41 \$	120,23 \$	113,92 \$
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (b)	166,41 \$	120,23 \$	113,92 \$
Collecte sélective de matières recyclables			
Rendement annuel de la collecte sélective	0,125t	0,128t	0,117t
Taux annuel de diversion	17,00%	27,36%	17,91%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE			
Croissance des valeurs résidentielles imposables	4,84%	4,63%	45,36%
RESSOURCES HUMAINES			
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération	2,62%	2,19%	2,36%
Effort de formation par employé	14,74h	25,00h	25,39h
Taux de départs potentiels à la retraite	10,00%	10,00%	11,11%

(a) Charges avant amortissement

(b) charges

Statistiques sur l'émission des permis

Types de permis	2014*	2013	2012	2011
Constructions neuves résidentielles	29	37	39	59
Agrandissements résidentiels	26	20	24	32
Rénovations résidentielles	92	141	120	124
Patios et galeries	40	42	41	26
Bâtiments complémentaires	52	56	66	83
Piscines	12	14	8	13
Installations septiques	25	21	12	16
Travaux de déblai-remblai	14	7	9	10
Autres (renouvellement de permis, rénovation bâtiment complémentaire, puits, changement d'usage, bâtiment agricole, démolition, enseigne, bassin d'eau, mur de soutènement, lotissement)	126	124	167	138
Nombre total de permis émis	416	462	455	501
Valeur totale des travaux	14 536 909 \$	12 783 162 \$	13 332 524 \$	18 424 609 \$

*Données en date du 15-11-2014

Statistiques sur les infractions

Types d'infractions	2014*	2013	2012	2011
Chiens errants, aboiements	27	27	7	17
Contravention aux règlements d'urbanisme (travaux sans permis, enseignes non autorisées, abri d'hiver non démonté, gazon non coupé, etc.)	132	130	76	43
Nuisances : bruit, débris, etc.	13	4	9	12
Total	172	161	92	72

*Données en date du 15-11-2014

Nouveaux règlements d'urbanisme

En janvier 2014 entrait en vigueur le schéma d'aménagement et de développement durable élaboré par la MRC de La Côte-de-Beaupré. Suite à cette adoption, les municipalités de la Côte-de-Beaupré ont

dû voir à réviser leur plan et règlement d'urbanisme pour les rendre conformes à ce dernier.

Au cours de l'année 2014, notre municipalité a donc

procédé à la révision du plan et des règlements d'urbanisme avec l'aide de la firme Lemay-DAA. Au moment d'écrire ces lignes, il est prévu que l'adoption des premiers projets de règlements soit effectuée le 1^{er} décembre

2014. Une consultation publique est prévue le 9 décembre 2014 à cet effet.

Nous vous invitons à être présents afin d'être informés des changements à venir.

Comité consultatif d'urbanisme

En 2014, votre comité consultatif d'urbanisme a analysé et fait des recommandations au conseil municipal sur plus de 80 demandes de permis soumises à l'application du règlement sur les PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale), 22 demandes de dérogations mineures et 1 demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

Vous désirez participer au comité consultatif d'urbanisme ?

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU), soumet des recommandations au Conseil municipal sur les demandes de dérogation mineure, les demandes de permis soumises à l'application du règlement sur les PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale) ainsi que tout autre

dossier relatif à l'urbanisme que le conseil municipal lui soumet. À cet effet, il tient une à deux réunions mensuelles, soit en soirée, le mardi.

Si vous souhaitez devenir membre du CCU, veuillez nous transmettre une lettre de motivation démontrant votre inté-

rêt, vos connaissances, aptitudes et formations ou expériences de travail pour lesquelles vous croyez que vous seriez un bon candidat. Nous recherchons actuellement des candidats pour les secteurs 5 ou 6, soit dans l'est de la portion est de la municipalité.

Veuillez faire parvenir le tout à l'attention de madame Chantale Richard, directrice de l'urbanisme, par courriel : urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca ou par la poste : 33, rue de l'Église Saint-Ferréol-les-Neiges Qc GOA 3R0.

Notez que les candidatures reçues, seront conservées durant une période de deux ans.

Un an déjà...

On dit que la vie va vite ... Et un an après avoir été élu de justesse comme conseiller indépendant pour le district #2, je peux vous assurer que c'est le cas dans le monde municipal.

Comme nouvelle recrue, j'ai eu à apprendre les procédures politiques, l'administration municipale, ainsi que tous les services, activités et événements qui animent notre communauté, qui génèrent des demandes et animent les discussions lors des caucus et des séances du Conseil municipal.

Quelques dossiers soulèvent des passions, mais la grande majorité des discussions et des décisions se font dans le calme et le respect ce qui

reflète, à mes yeux, le bon travail et la bonne volonté de notre mairesse, des conseillers et des employés municipaux.

Puis, il y a les bénévoles. C'est une révélation pour moi de voir bon nombre de nos citoyens qui donnent leur temps et leur énergie au profit d'organismes culturels ou sportifs comme la bibliothèque par exemple ou au profit de gens dans le besoin, ce qui contribue à notre belle qualité de vie à Saint-Ferréol-les-Neiges.

Au risque d'oublier certaines personnes, je voudrais souligner les efforts importants des bénévoles du district #2 comme Denis Lachance et Jean-Pierre Godon (Sentier Mestachibo), et André Vermette, Francine Bouchard et André Desroches (Comité H2O).

Il y a aussi Félix Bolduc, Louis Poulin, et Yvon Touchette, trois messieurs qui ont travaillé depuis des années pour faire du lac du Faubourg un endroit de plein air dynamique et digne d'une carte postale.

En parlant du lac du Faubourg, cet hiver la municipalité sera davantage présente pour l'entretien de celui-ci. Aussi, le budget municipal pour 2015, qui n'a pas encore été soumis au vote du Conseil au moment où j'écris ces lignes, prévoit investir pour l'aménagement et la construction d'une petite bâtisse de service à côté du lac dans le but de rendre les activités hivernales encore plus agréables.

En terminant, je voudrais remercier les électeurs du dis-

trict #2 pour l'opportunité qui m'est donnée de vivre cette expérience politique vraiment intéressante. Et je crois qu'avec l'expérience que j'ai acquise ces 12 derniers mois, je vais être encore plus efficace dans mes fonctions pour les trois prochaines années de mon mandat.

Je vous invite à me contacter, soit par téléphone (418-826-0771) ou par courriel (info@markcardwell.ca), si vous souhaitez me parler.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse 2015 à vous et vos familles.

Mark Cardwell, Conseiller municipal district #2

Échos de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Une somme de 2 500 \$ a été consentie à la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges à même l'enveloppe du Pacte fiscal de la MRC pour la Fête de la Famille qui s'est tenue le 12 juillet 2014 au site Les Sept-Chutes.

Un montant de 48 048,89 \$ a été consenti à la Corporation

des sentiers récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré pour la construction d'une passerelle enjambant la rivière Sainte-Anne dans le cadre du prolongement du sentier Mes-tachibo (sentier transcanadien). Ce montant provient du Programme de développement régional et forestier.

Madame Pauline Nazaret a été engagée pour une période de 13 mois au poste de conseillère en gestion de matières résiduelles en remplacement de madame Cathy Dubé qui est partie en congé de maternité.

Un contrat au montant de 167 265 \$ (taxes incluses) a été accordé à la firme Chamard Stratégies Environnementales

pour la stratégie régionale de gestion durable des matières résiduelles. L'octroi de ce contrat est conditionnel à l'obtention des montants demandés à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) dans le cadre de son programme Fonds municipal vert ainsi qu'à la communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

PLUMobile, un service de transport collectif avec plusieurs commodités!

En plus d'offrir 5 départs en direction de Québec et 6 retours de Québec du lundi au vendredi, PLUMobile, le service de transport collectif de la Côte-de-Beaupré, propose plusieurs commodités aux usagers.

En effet, tous les autobus de PLUMobile sont confortables, climatisés et sont dotés d'Internet sans fil gratuit.

De plus, 6 abribus seront installés prochainement à des arrêts de l'Express Desjardins dans les municipalités de Château-Richer (2 abribus), Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré (2 abribus) et Saint-Joachim.

En plus d'offrir un laissez-passer mensuel, les usagers ont aussi la possibilité de se procurer, pour quelques dollars supplémentaires, le laissez-passer métropolitain. Ce laissez-passer permet de voyager sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) en utilisant les services du Réseau de transport de la Capitale (RTC),

de la Société de transport de Lévis (STLévis), de la traverse Québec-Lévis, du Transport collectif de la Jacques-Cartier ou de PLUMobile.

Depuis le début 2014, PLUMobile propose aux usagers un service d'Alerte-texto leur permettant de recevoir, directement sur leur téléphone mobile, une alerte par messagerie texte pour toute information concernant le service. Deux types d'alertes sont offertes: les alertes modification de service pour tout ce qui a trait aux retards, pannes ou modification de lieux d'arrêts et l'information générale pour toute information non urgente (ajouts de service, l'horaire des jours fériés, etc.).

Rappelons que la gestion et la coordination de PLUMobile sont assurées par le CLD de la Côte-de-Beaupré.

Pour connaître l'horaire, les tarifs ou pour toute autre information, visitez le www.plumobile.ca ou communiquez avec nous au 418-827-8484 ou au 1-866-824-1433.

Pièce de Théâtre



Le grand bal de Noël

Quatre princes en révolte! Ils en ont marre de vivre dans l'ombre d'une princesse! Qu'advient-il des princesses? Et des princes? Vivront-ils encore heureux jusqu'à la fin des temps?

Le Jeudi 18 décembre, 18 h 45

Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges

Adulte : 8 \$*

*Gratuit pour les enfants de moins de 16 ans

Une présentation de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, mettant en vedette les enfants de l'école Cap-des-Neiges I



Le grand bal de Noël
Pièce originale de Carine Paquin

Ce qui est déposé dans votre bac bleu est vraiment recyclé!

Un mythe circule... à savoir que des matières recyclables que vous prenez la peine de mettre dans votre bac bleu seraient éliminées plutôt que recyclées. Ce message est faux, et il peut remettre en question la bonne volonté des citoyens qui font le geste quotidien de récupérer. Cela peut également nuire à cette industrie qui permet de maintenir

des milliers d'emplois, de réduire la consommation de matières premières et de rationaliser l'utilisation de l'eau et du pétrole nécessaires à leur extraction, à leur fabrication et à leur transport.

Plusieurs industries au Québec achètent des matières provenant des centres de tri. Les fabricants développent d'ailleurs de plus en plus de

produits faits à partir de ces dernières. Les efforts sont donc constants pour développer de nouveaux marchés. Évidemment, la fermeture d'une usine nuit parfois à la rentabilité du recyclage. Ce fut récemment le cas pour le verre, mais celui-ci est tout de même recyclé. Lorsqu'une proportion du verre est enfouie, c'est qu'elle contient trop de contaminants pour l'industrie qui fabrique un

produit spécifique, et que celle-ci ne peut se permettre d'investir pour trier le verre qu'elle reçoit.

La rentabilité du recyclage des matières dépend donc en partie de la qualité de ce que chacun d'entre nous mettons dans notre bac. Alors, à nous de respecter les consignes dès le début de la chaîne de mise en valeur de ces matières!

**MERCI MERCI MERCI OUPS! MERCI
MERCI MERCI MERCI MERCI MERCI**

90 % des articles déposés dans votre bac sont recyclables, donc recyclés.
On vous encourage à continuer.



Éconologis – programme en efficacité énergétique pour ménages à budget modeste

Éconologis est un programme saisonnier de sensibilisation à l'efficacité énergétique destiné aux ménages à revenu modeste. Il permet de recevoir gratuitement les services d'un conseiller et d'un technicien en efficacité énergétique à votre domicile. Vous obtiendrez gratuitement des conseils personnalisés pour mieux consommer l'énergie et des travaux mineurs de calfeutrage, d'isolation ainsi que l'installation de certains produits économiseurs d'eau et d'énergie.

LISTE DES PRODUITS ET DES SERVICES ADMISSIBLES POUR LA SAISON 2014-2015 :

- Conseils et sensibilisation
- Pomme de douche à débit réduit
- Calfeutrage des fenêtres
- Aérateur de robinet
- Mousse isolante pour prises et interrupteurs
- Couverture isolante de chauffe-eau
- Balai de porte et coupe-froid (aluminium ou PVC)
- Gaine isolante pour tuyau d'eau chaude

• Clapet anti-retour et tuyau de sècheuse

- Réflecteur pour calorifère au gaz naturel
- Fluocompact 13 watts
- Veilleuse de nuit
- Minuterie pour l'éclairage
- Thermomètre hygromètre et thermomètre frigo

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ POUR LA SAISON 2014-2015

- Acquitter une facture d'énergie pour le chauffage (chauffage non inclus dans loyer);

• Ne pas avoir profité du programme au cours des 5 dernières années ou 3 ans si déménagé;

• Avoir un revenu égal ou inférieur aux seuils de revenu du programme.



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

Pour tous les détails, contactez Vivre en Ville au 418-523-5595 ou 1-866-266-0008.



AUTOMNE-HIVER 2014-2015

Mot du directeur des loisirs

Bonjour chers citoyens et citoyennes,

Le Service des loisirs et de la Culture de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges vous propose encore cette session, une programmation qui, nous l'espérons, répondra à vos besoins. Nous vous invitons à vous inscrire en grand nombre et à participer aux activités offertes et utiliser les

installations mis à votre disposition afin de dynamiser et vous approprier votre milieu de vie.

Au fil des années, la diversité et le nombre d'activités offertes aux différentes clientèles a augmenté de façon très importante. Ceci est lié directement aux demandes reçues provenant de la population et aux différentes

ressources disponibles à donner de leur temps pour l'organisation et la réalisation de ces activités.

Au cours des prochaines années, nous travaillerons à améliorer les infrastructures et équipements actuels afin d'offrir à notre clientèle une meilleure qualité d'expérience et une plus grande diversité à notre offre actuelle.

Vous avez des idées, des commentaires, n'hésitez pas à venir me rencontrer afin que l'on puisse en discuter.

Loisirement vôtre,

Martin Pouliot,
directeur des loisirs
418-826-2253, poste 113
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Renseignements généraux

1. NON-RÉSIDENTS :

Les résidents des autres municipalités seront admis moyennant une majoration de 15 % du coût.

2. RÉDUCTION :

Une réduction sera accordée au prorata du nombre de cours si l'activité est commencée au moment de l'inscription. Une réduction maximale de 20 % sera accordée.

3. DEMANDE DE REMBOURSEMENT :

Les seules causes de remboursement d'une inscription sont la maladie, le déménagement à l'extérieur de la municipalité (une preuve justificative sera alors exigée), l'annulation de l'activité par le service des loisirs ou en cas d'un manque d'inscriptions. Lors d'une demande en cours d'activité, le remboursement sera calculé au prorata.

4. COURS REPORTÉS :

Si un ou des cours doivent être reportés, vous en serez avisé par le responsable du cours.

5. INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

Pour participer à un cours, vous devez **obligatoirement** vous inscrire au préalable.

6. CHÈQUES SANS PROVISION :

Une pénalité de 20 \$ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent.

7. CONFIRMATION :

Nous communiquerons avec vous seulement s'il y a annulation de cours ou changements apportés. **Sinon, pré-sentez-vous à l'endroit, date et heure prévus.**

INSCRIPTIONS

Hiver 2015

MARDI ET MERCREDI 6 et 7 janvier 2015

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

MERCREDI 7 janvier 2015

de 18 h 30 à 20 h

OÙ: À l'Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges (33, rue de l'Église)
INFORMATION: Martin Pouliot (418 826-2253 poste 113)

8. RETOUR DE L'ENFANT :

À la fin de chaque activité de votre enfant, vous avez l'obligation de venir le chercher à **l'heure précise** car le responsable n'est plus tenu d'en assumer la responsabilité.

9. PRIORITÉ DES INSCRIPTIONS :

Puisqu'il y a un maximum de participants dans la majorité des activités, nous prioriserons donc les premières inscriptions reçues.

10. IMPORTANT :

Un comportement convenable est primordial et nécessaire au bon fonctionnement des activités. Lorsqu'une personne dérangera et empêchera le déroulement naturel de l'activité, un avis lui sera donné. S'il récidive, il sera exclu sans aucun remboursement.

Nous vous demandons donc votre entière collaboration.



JEUNES

Ça bouge après l'école (multi-sports)

Tu es sportif(ve) dans l'âme? Tu aimes bouger et jouer avec tes amis? Viens donc pratiquer des jeux et des sports trippants comme tu les adores. Que ce soit le soccer, le hockey, le basket-ball ou les jeux coopératifs (ballon prisonnier, drapeau, kick ball, ballon chinois, etc.), l'animateur en place réalisera des activités originales et variées qui sauront te satisfaire tout en développant tes habiletés motrices. Les activités seront choisies en fonction du matériel disponible. **Important de prévoir une tenue sportive et des chaussures sécuritaires.**

Clientèle: Préscolaire et 1^{ère} année

Jour et heure : Lundi, 15 h 15 à 16 h 30

Clientèle: 2^e à 4^e année

Jour et heure : Jeudi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 12 max. 18

Début: 19 janvier 2015

Durée : 10 semaines

Coût : 40 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



Les jardins de pirouette et cabriole (psychomotricité)



Le programme intitulé «Le jardin de Pirouette et Cabriole» est destiné aux enfants d'âge préscolaire et à leurs parents, il est soutenu par la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs (FQCCL). Ce programme de psychomotricité parent/enfant a été réalisé dans le but d'améliorer les habiletés motrices des enfants en stimulant la préparation de la posture, les actions manuelles et répondre au besoin d'estime de soi des enfants. Ces derniers seront divisés selon leur âge ou selon leurs niveaux. Chaque enfant doit être accompagné d'un parent. Ces cours sont réalisés en collaboration avec l'organisme Ressources familiales Côte-de-Beaupré (418) 827-4625.

Clientèle : Enfants de 6 mois à 5 ans

Jours et heures : Les mercredis et samedis selon l'âge de l'enfant

Ratio : min. 6 max. 8

Début : semaine du 12 janvier 2015

Durée : 10 semaines

Coût : Contactez Ressources familiales Côte-de-Beaupré

Lieu : Centre communautaire de Beaupré

Atelier de dessin pour enfant

Apprentissage des différentes techniques de dessin. L'apprentissage se fait dans un climat de détente et de jeux tout en respectant la créativité des enfants. Ce sont eux qui décident des sujets étudiés lors des ateliers.

Clientèle : Préscolaire à 6^e année

Jour et heure : Mercredi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 6 max. 12

Début : 21 janvier 2015

Durée : 10 semaines

Coût : 65 \$ avec le matériel fourni

Lieu : Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1



Animobil

L'activité Animobil amène les animaux directement à l'école! Les enfants auront la chance d'approcher plusieurs types d'animaux et d'en apprendre sur leurs particularités et leur milieu de vie, dont Azur le chien, Hubert le perroquet, Édith la rainette, Albert le phalanger volant, Biscuit le lapin, Gollum le cochon d'Inde nu, Monsieur Patate l'uromastix et plusieurs autres. L'activité se déroule de façon très sécuritaire et tous les animaux sont régulièrement examinés par des vétérinaires.

Clientèle : 1^{ère} à 6^e année

Jour et heure : Lundi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 10 max. 8

Début : 19 janvier 2015

Durée : 8 semaines

Coût : 65 \$

Lieu : Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1

Initiation au cheerleading

Bonne humeur et énergie requises! Tu es invité à venir t'initier à une activité sportive des plus populaires: le cheerleading! Cette discipline vise la mise en forme, le développement du rythme, de l'esprit d'équipe et de la confiance en soi. Au programme: de la danse rythmée, des notions de gymnastique et une initiation aux mouvements de base du cheerleading. Notre spécialiste supervisera les élèves dans leur progression tout au long de la session. **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

Clientèle : 1^{ère} à 4^e année

Jour et heure : Mercredi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 12 max. 18

Début : 21 janvier 2015

Durée : 10 semaines

Coût : 35 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Théâtre

Le théâtre c'est l'imaginaire et le vrai à la fois! Un endroit où tout devient possible! Les cours de théâtre te permettront de travailler ta confiance en toi, ta rigueur au travail, ton esprit de groupe, ta diction et ton aisance corporelle tout en t'amusant. À la fin de la session tu auras la chance de te mettre dans la peau d'un vrai comédien et de jouer un rôle à ton image dans une courte pièce de théâtre! *À noter que les billets seront en vente au coût de 8\$ dès la fin mars. Viens découvrir tout ce que tu possèdes en toi pour repousser tes limites et vivre une expérience magique!

Clientèle : 8 ans et +

Jour et heure : Mardi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 6 max. 8

Début : 20 janvier 2015

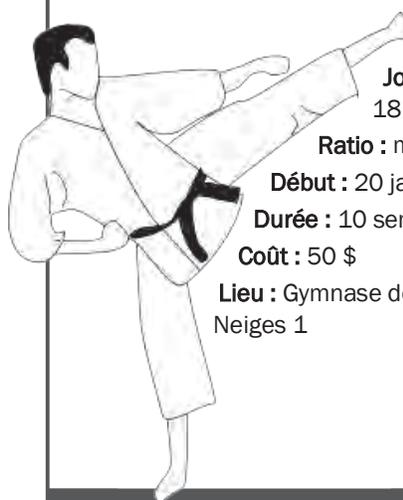
Durée : 12 semaines

Coût : 70 \$

Lieu : Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1

Karaté Yoseikan

Conditionnement physique pour les 4 ans et plus, avec discipline personnelle à l'intérieur d'un art de combat. Les cours se donnent une fois par semaine. Le professeur est monsieur Luc Paquette.



Clientèle : 4 ans et plus

Jour et heure : Mardi, 18 h 30 à 19 h 30

Ratio : min. 12 max. 24

Début : 20 janvier 2015

Durée : 10 semaines

Coût : 50 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



Hockey intérieur (8 à 12 ans)



Ce sport est excellent pour te garder en forme et pour t'aider à améliorer tes techniques au hockey. L'enseignement sera axé sur les aspects techniques du hockey intérieur et l'application des règlements. Votre enfant développera son esprit d'équipe lors des parties amicales et il

pourra se surpasser et s'épanouir dans la pratique de notre sport national. Possibilité d'un tournoi à la fin de la session. Viens réveiller le Sidney Crosby en toi! **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

Clientèle : 3^e à 6^e année

Jour et heure : Mardi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 12 max. 24

Début : 20 janvier 2015

Durée : 10 semaines

Coût : 40 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Mini-Sciences



Les petits auront l'occasion d'explorer le merveilleux monde de la science à leur façon. Des projets adaptés permettront aux jeunes enfants d'explorer tout en s'amusant, tels que la force des aimants, les mystères de la lumière, la densité des liquides et la préparation d'une substance étonnante. Pour chaque projet, les enfants pourront rapporter le résultat à la maison. La liste des projets peut varier légèrement.

Clientèle : Préscolaire à 2^e année

Jour et heure : Jeudi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 10 max. 18

Début : 22 janvier 2015

Durée : 10 semaines

Coût : 65 \$

Lieu : Salle polyvalente de l'Hôtel de ville

ADULTES

Pickleball

Il s'agit d'un mélange de tennis, de badminton, de racquetball et de ping-pong. Le terrain est de la même grandeur que celui du badminton. La raquette est de la grandeur d'une raquette de racquetball mais le fond est solide comme une raquette de ping-pong. La balle est semblable à une balle de hockey cosom (balle de plastique vide et trouée). Le service s'effectue en une motion du bas vers le haut et la balle doit se diriger dans le rectangle opposé du côté receveur.

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : Jeudi, 16 h 30 à 18 h

Ratio : min. 4 max. 8

Début : 22 janvier 2015

Durée : 12 semaines

Coût : 40 \$ pour la session ou 5 \$ la séance

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Badminton

Groupe de badminton organisé. Cette activité sportive et sociale s'adresse aux femmes et aux hommes de 16 ans et plus. Volants fournis et raquettes disponibles au besoin. Faites vite, places limitées.



Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : Mardi, 19 h 45 à 21 h

Ratio : min. 6 max. 12

Début : 20 janvier 2015

Durée : 12 semaines

Coût : 45 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



Cours de yoga

Le yoga tire son origine de l'Inde où l'on retrouve sa trace depuis la nuit des temps. C'est une philosophie qui aide chaque personne à trouver le centre ou l'équilibre entre son esprit et son corps. À trouver la sérénité à l'intérieur de ces deux éléments qui la composent.

Pour la recherche de cet équilibre entre l'esprit et le corps, des postures physiques et des respirations contrôlées aident la personne à atteindre cet objectif. Le yoga vise également à amener la personne à agir en pleine conscience des choses, avec attention et rigueur. Les cours sont adaptés à chaque personne en tenant compte de ses forces et de ses limites, sans compétition avec soi et les autres. Les cours de la session d'automne seront donnés par madame Marcelle Rioux.

Un tapis de sol et une tenue sportive sont requis.

Clientèle : 16 ans et plus (intermédiaire et avancé)

Jour et heure : Lundi, 14 h à 15 h et
15 h 15 à 16 h 15

Ratio : min. 6 max. 8

Début : 19 janvier 2015

Durée : 12 semaines

Coût : 80 \$

Lieu : Salle polyvalente du garage municipal



Conditionnement physique

Cours de mise en forme, à l'intérieur, combinant divers déplacements et mouvements. Les cours sont constitués comme suit : échauffement, aérobic, étirement musculaire et retour au calme. Les séances sont entraînantes et se réalisent à l'aide de musique rythmée et variée. Matériel requis : espadrille, bouteille d'eau et serviette. Les séances sont données par madame Caroline Dubord, enseignante en éducation physique.

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : Lundi, 19 h à 20 h 15

Ratio : min. 10 max. 24

Début : 19 janvier 2015

Durée : 12 semaines

Coût : 55 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Zumba fitness

La musique à fond de train et une forme du tonnerre
La danse-fitness party, inspirée des rythmes latins, facile à suivre, qui permet de brûler des calories. Sentez la musique et laissez-vous aller.

Clientèle : 16 ans et plus

Jours et heures : mercredi, 18 h à 19 h

Ratio : min. 12 max. 25

Début : 21 janvier

Durée : 12 semaines

Coût : 90 \$

Lieu : Gymnase de l'école primaire Caps-des-Neiges 1

ZUMBA
fitness

**LA MUSIQUE À FOND ET UNE
FORME DU TONNERRE**

La danse-fitness party, inspirée des rythmes latins,
facile à suivre, qui permet de brûler des calories.
Sentez la musique et laissez-vous aller.



Cours de langue espagnole

Hola ! Vous voulez apprendre à parler l'espagnol ? Si vous êtes intéressé à apprendre la langue, soit pour connaître la culture du Mexique, la musique, pour faire un voyage ou juste pour le plaisir, venez vous inscrire. Professeur : Aurelia Morales. Pour information : 418 405-0589 (soir).

Clientèle : 16 ans et plus (débutant)

Jour et heure : Mardi, 19 h à 20 h 15

Ratio : min. 8 max. 12

Début : 20 janvier 2015

Durée : 10 semaines

Coût : 60 \$

Lieu : Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1

Atelier de peinture (à l'huile ou à l'acrylique)

Venez approfondir ou découvrir les différentes techniques de peinture et de dessin tout en vous exprimant par l'art. Enseignement respectant le style et la personnalité de chacun. Pour information : madame Marie Tardif, 418 826-0548 ou par courriel à tardif.m@videotron.ca

Clientèle : 16 ans et +

Jours et heure : Jeudi, 12 h 45 à 15 h 15
Vendredi, 19 h à 21 h 30

Ratio : min. 8 max. 18

Début : semaine du 19 janvier 2014

Durée : 12 semaines

Coût : 144 \$

Lieu : Hôtel de ville

POUR LA FAMILLE ET POUR TOUS

Horaire de la patinoire du village

Patinage libre

Lundi	18 h à 19 h
Mardi	18 h à 19 h
Jeudi	18 h à 19 h
Vendredi	18 h à 19 h 30
Samedi	13 h à 14 h 30 18 h à 19 h
Dimanche	13 h à 14 h 18 h à 19 h

Hockey libre

Lundi	19 h à 20 h
Mercredi	19 h à 20 h
Jeudi	19 h à 20 h
Vendredi	19 h 30 à 22 h
Samedi	14 h 30 à 16 h 19 h à 22 h
Dimanche	14 h 30 à 16 h 19 h à 22 h

Hockey organisé pour les adultes

Mardi 19 h à 20 h 30

Information: 418 520-1810

Période des fêtes :

La patinoire du village sera ouverte à tous les jours durant la période des fêtes, à l'exception des 24 et 31 décembre 2014 en soirée et des 25 décembre 2014 et 1^{er} janvier 2015 toute la journée.

Journées pédagogiques :

La patinoire sera ouverte en après-midi, de 13 h à 16 h.

Activités aquatiques

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges collabore maintenant avec **Québec Natation** afin de vous offrir la possibilité de vous inscrire à des cours de natation, de formation ou des cours d'AquaForme. Les cours auront lieu dans différents équipements dont la piscine du Cégep Limoilou. L'entente entre la municipalité et Québec Natation vous permet d'économiser 10 \$ sur les frais d'inscription.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

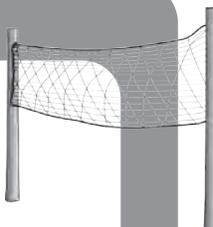
1. Téléphoner à Québec Natation (418 687-4045) afin de connaître les différents cours offerts et l'horaire.
2. Confirmer auprès de Québec Natation votre inscription au cours choisi en leur mentionnant que vous êtes citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges.
3. Compléter l'inscription et le paiement auprès de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges afin d'obtenir l'escompte de 10 \$.

IMPORTANT : Pour que votre inscription soit valide, il est nécessaire qu'elle soit complétée **avant le vendredi 9 janvier à 16 h.**





Utilisation du gymnase



Le gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1 est accessible à l'ensemble des citoyens. Pour la session d'hiver 2015, plusieurs activités organisées par la municipalité s'y dérouleront. Par contre, quelques périodes d'utilisation demeurent disponibles soit pour une réservation sporadique ou saisonnière. La plupart des sports sont réalisables à l'intérieur du gymnase. Les tarifs de location sont établis en fonction du type d'activité et de la durée de celle-ci. Voici la grille de tarification générale qui a été établie:

Groupe ou individu non-résidant : 27 \$/h;

Groupe ou individu résidant : 20,25 \$/h;

Individu, groupe ou organisme de loisirs ou communautaire, composé majoritairement de personnes âgées de moins de 18 ans ou plus de 65 ans: 13,50\$/h.

Je demeure disponible à toute suggestion ou information Martin Pouliot : 418 826-2253 poste 113.

Accès-Loisirs Côte-de-Beaupré

Venez chercher votre activité de loisir gratuitement!
Vous désirez participer à des activités de loisirs? Vous êtes en situation de faible revenu?
Présentez-vous à l'un de nos points de service pour choisir votre ou vos activités gratuitement.*

Inscription hiver 2015 :

Jeudi 8 janvier, 15 h à 19 h

Point de service Beaupré : Ressources Familiales Côte-de-Beaupré (3 rue Fatima est)

Point de service L'Ange-Gardien : Centre Gérard-Miotto (1 rue des Loisirs)

Renseignements : 418 827-4625

Une initiative du regroupement de partenaires :



En collaboration avec
Accès-Loisirs Québec

www.accesloisirsquebec.org

*Preuve de revenu et de résidence exigées à l'inscription

Aire de glace du Faubourg

L'aire de glace du Lac du Faubourg sera praticable à partir de la mi-décembre et sera entretenue tant et aussi longtemps que dame nature nous le permettra. Il est bien important que les utilisateurs de cet équipement respectent la signalisation placée aux abords du lac. Un panneau placé en évidence vous indique l'épaisseur de la glace. **Un minimum de 7"** est nécessaire à l'ouverture de la patinoire. De plus, nous demandons aux utilisateurs de ne laisser aucun déchet aux abords de la patinoire.

BONNE SAISON À TOUS ET À TOUTES!

Aréna Côte-de-Beaupré

Visitez notre site Internet : www.arenacb.qc.ca

PATINAGE LIBRE

Dimanche : 14 h 10 à 15 h 20

Admission : Gratuite pour tous

(Dans le cadre de la politique familiale de la MRC de La Côte-de-Beaupré)

N.B. Annulé lors d'activités spéciales

Semaine de relâche scolaire

Surveillez, à la fin du mois de janvier, la programmation de la semaine de relâche scolaire qui se déroulera du 2 au 6 mars 2015. Au menu, activités sportives, culturelles et de plein air pour les jeunes de 5 à 12 ans.



COURS OFFERTS À PROXIMITÉ

Cours de musique

L'École de musique Côte-de-Beaupré offre les cours suivants : piano, guitare acoustique, guitare électrique, violon, flûte traversière, clarinette, batterie, chant (à confirmer).



Les cours sont donnés par des professeurs qualifiés. La grande majorité des cours se donnent à l'École Secondaire du Mont Sainte-Anne. Des cours de piano sont également offerts à l'Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges à l'heure du dîner et après les heures de classe en fin de journée.

Session hiver 2015

Les inscriptions pour la session d'hiver 2015 se dérouleront les 6 et 7 janvier 2015, de 18 h à 20 h, à l'École Secondaire du Mont Sainte-Anne. Nos professeurs seront présents au cours de ces deux soirées afin de répondre à vos questions. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous au 418 827-5151 ou par courriel à l'adresse suivante : beaupremus@hotmail.com. Vous pouvez également consulter notre site internet : <http://ecolemusiquebeaupre.com/>.

Saison de soccer - été 2015

L'association de soccer des Premières-Seigneuries tient à vous informer que la période de pré-inscription, pour la saison de soccer estivale 2015, débutera le 1^{er} février.



Des personnes de tous âges peuvent s'inscrire dans les différentes catégories et ce, dès l'âge de 5 ans. La majorité des joueuses et joueurs de soccer devront être disponibles deux soirs par semaine, de la mi-juin à la fin du mois d'août. Nous procéderons à un tirage parmi les personnes inscrites avant le 7 mars 2015, et quatre d'entre elles pourront jouer gratuitement.

Pour vous inscrire, visitez le www.asdps.ca, sous l'onglet inscriptions (saisons), vous accéderez ainsi au formulaire. Pour toute information supplémentaire, veuillez composer le (418) 254-4510 ou nous joindre par courriel électronique : info@asdps.ca. Bienvenue aux nouveaux adeptes et bonne saison de soccer à tous

Caroline Simard
 Députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré
 Adjointe parlementaire du premier ministre

@ caroline.simard.chcb@assnat.qc.ca
 f www.facebook.com/carolineSimard.assnat
 t [CarolineSimard_](https://twitter.com/CarolineSimard_)

Bureau de circonscription
 20, côte de l'Église, bureau 111
 Boischatel (Québec) G0A 1H0
 Tél. : 418 822-3115

ASSEMBLÉE NATIONALE
 QUÉBEC
 Place aux citoyens

En cette période des fêtes, je vous souhaite ce qu'il y a de plus précieux, la santé.

Je vous souhaite également d'excellents moments avec vos proches, l'amour, l'amitié, la prospérité, tout ce qui peut meubler vos cœurs au cours de l'année qui vient.

Joyeuses Fêtes et bonne et heureuse année 2015!



Ressources périnatales à Ressources familiales Côte-de-Beaupré

- Yoga pré et post-natal : le mercredi de 13h15 à 14h30 avec petit moment d'informations et d'échanges thématiques (activité gratuite ou subventionnée en semaine).
- S'outiller concrètement pour l'accouchement (journée intensive de préparation) : le premier samedi du mois de 9h à 16h (activité payante avec un principe d'accessibilité pour tous - entente de paiement ou de gratuité pour les familles pouvant bénéficier de « Accès-loisirs »).
- Les douces conférences (ex. pharmacie naturelle pour la famille, allaitement, chant prénatal, le portage, les besoins de bébé) : le troisième mercredi du mois de 19h à 21h30 (activité payante avec un principe d'accessibilité pour tous - entente de paiement ou de gratuité pour les familles pouvant bénéficier de « Accès-loisirs »).
- Bienvenue bébé (rencontres postnatales de groupe avec spécialistes invités : ex. nutritionniste, yoga, massage bébé) : le mercredi à 13h15 (activité gratuite).
- Les rendez-vous blancs (échanges entre mamans qui allaitent animés par une consultante en allaitement) : une fois par mois le lundi à 9h00 (activité gratuite). À noter qu'une demande a été émise pour la collaboration avec une infirmière qui viendrait effectuer la prise de poids et répondre à certaines questions.
- Possibilités de rencontrer une accompagnante à la naissance ou une consultante en allaitement.



AUTRES SERVICES DE LOISIRS

Le Cercle des fermières



Le Cercle de Fermières vous invite à venir satisfaire votre curiosité et votre soif d'apprendre et mettre en pratique diverses techniques de confection. Que ce soit le tissage, la broderie, le tricot, la tuile magique ou la

courtepointe comme présenté sur la photo nous avons l'expertise pour faire un grand bout de chemin ensemble. Le tout dans un climat de fraternisation bien agréable.

Un pamphlet de nos activités est disponible sur demande via courriel auprès de la secrétaire : lililavoie@hotmail.com ou par téléphone au 418-826-2507.



Des nouvelles de ta maison des jeunes ?

MAISON DE L'HORREUR

Le 31 octobre dernier, la Maison des jeunes de Saint-Ferréol-les-Neiges a réalisé une maison de l'horreur. Plus de 50 personnes sont venues rencontrer les personnages dont le savant fou et son assistante. Nous aimerions remercier le Familiprix de Sainte-Anne-de-Beaupré et le IGA Boucherie Chouinard pour leur généreuse commandite de friandises.

DÎNER SERVICE DE GARDE

Depuis le 20 octobre dernier, les élèves de Cap-des-Neiges 1 de 5e et 6 années inscrits au service de garde du midi, viennent dîner les lundis aux 2 semaines. De 11h30 à 12h30, les jeunes profitent des locaux de la Maison des jeunes. Deux intervenants de l'organisme sont sur place et animent une activité récréative. Environ 21 jeunes sont présents à chaque dîner. L'activité se termine le 15 décembre prochain et nous prévoyons relancer le tout à l'hiver 2015.

DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL

Le 6 décembre prochain, la Maison des jeunes participera au dépouillement de l'arbre de Noël à Saint-Tite des Caps. Les jeunes seront présents pour animer l'arrivée du Père Noël et l'activité smoothies. De plus, il y aura du maquillage, des spectacles, un photobooth, de la musique, des cadeaux, des sur-

prises et beaucoup de plaisir. Des animateurs-intervenants de la MDJ seront également sur place tout au long de l'activité.

RENCONTRE AVEC MONSIEUR LE MAIRE

Les jeunes du point de service de Saint-Tite-des-Caps ont rencontré le maire, monsieur Majella Pichette, le 4 novembre dernier. Ce dernier est venu rencontrer les jeunes afin de connaître leurs besoins tant au niveau de la maison des jeunes que de la municipalité et des infrastructures. Près de 15 jeunes étaient présents pour cette rencontre. Ils ont mentionné entre autre vouloir plus de livres jeunesse à la bibliothèque ainsi qu'un coin cuisine dans la MDJ. Les jeunes ont vraiment apprécié leur rencontre.

COORDINATION PAR INTERIM

Comme vous le savez peut être, la coordonatrice actuelle (Maryse Néron) de la MDJ sera en congé de maternité à partir de la fin décembre et reviendra en janvier 2016. Le conseil d'administration a fait l'embauche d'une coordonatrice par intérim qui entrera en fonction à temps complet dès le 1^{er} décembre. Emmanuelle Bégin est une ancienne employée de la MDJ qui y a travaillé pendant 3 ans. Elle connaît donc bien l'organisme ainsi que le milieu. L'organisme lui souhaite la bienvenue !

Qu'est-ce qu'une Maison des Jeunes?

C'est un lieu conçu pour toi où tu peux rencontrer d'autres jeunes et participer à différentes activités. Si tu as entre 11 et 17 ans, tu peux fréquenter la Maison des Jeunes et ce, sur une base volontaire. Cet endroit t'appartient et est en fonction de tes goûts et intérêts. La Maison des jeunes est supervisée par une équipe d'animation dynamique et professionnelle et son bon fonctionnement repose sur une relation de confiance et de respect entre toi et les animateurs.

PROGRAMMATION

ACTIVITÉS DÉCEMBRE

Les mercredis au gymnase de l'école primaire de Saint-Ferréol-les-Neiges sont de retour ! Les jeudis au gymnase de l'école primaire de Saint-Tite-des-Caps ont débuté !

1^{er} et 2 décembre : Conseil des jeunes

6 décembre :
Fermée en soirée
Dépouillement de l'arbre de Noël de 14 h à 17 h

13 décembre : Party de Noël

16 décembre : Fermée

18 décembre : Compétition de lutins

Ces activités restent à confirmer, informez-vous à votre maison des jeunes, visitez notre site internet au www.mdjlazone.ca.sitew.com ou notre page FACEBOOK.

HORAIRE

Prenez note que l'organisme sera fermé du 23 décembre 2014 au 3 janvier 2015 inclusivement. L'horaire normal reprendra dès le 4 janvier 2015.

Du 2 septembre au 22 décembre 2014 :

Saint-Ferréol-les-Neiges

- ◆ Lundi 18 h à 22 h
- ◆ Mercredi 18 h à 22 h
- ◆ Vendredi 18 h à 22 h

Saint-Tite-des-Caps

- ◆ Mardi 18 h à 22 h
- ◆ Jeudi 18 h à 22 h
- ◆ Samedi 18 h à 22 h

NOUS REJOINDRE:

Par téléphone :
418 826-3107

Par courriel :
mdjlazone@hotmail.com

Sur notre site internet :
www.mdjlazone.ca.sitew.com

Via notre page Facebook.

Le Club cycliste Mont Sainte-Anne nommé Club de développement de l'année au Québec

La Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) a décerné, samedi dernier à Bromont, le mérite de Club de développement de l'année en vélo de montagne au Club cycliste Mont Sainte-Anne. Le brunch du Mérite cycliste québécois vise à souligner l'engagement, l'innovation et l'excellence chez les intervenants du milieu cycliste, des athlètes aux organisateurs d'événements, en passant par les entraîneurs, les bénévoles, les clubs et les commissaires.

« C'est très gratifiant de recevoir un tel honneur après seulement quatre années d'existence. La communauté cycliste du Québec a reconnu le travail des administrateurs et bénévoles qui s'impliquent depuis les tout débuts du Club, la qualité du programme de développement de nos athlètes et de nos jeunes à l'École de vélo, la qualité de l'encadrement de nos entraîneurs et moniteurs, et la vision que nous avons dès la

fondation du Club en 2010, mentionne Jean-François Ermel, président du Club cycliste Mont Sainte-Anne. Depuis la première année, nos objectifs sont d'initier les jeunes au vélo de montagne, de favoriser une pratique sécuritaire du vélo, de développer les habiletés et le potentiel de nos athlètes et de nos membres récréatifs, et d'offrir du bon temps aux gens. Visiblement, ça marche parce que les gens embarquent! »

La FQSC a reconnu la vision du Club qui favorise la pratique du vélo sous différentes formes en s'entourant de spécialistes provenant de différents secteurs du sport. La Fédération a également noté la performance des athlètes du Club qui se sont démarqués sur les circuits régional et provincial, lors des Championnats québécois et canadiens, des Jeux du Québec et lors de la Coupe du mode tenue au Mont-Sainte-Anne. La qualité de l'organisation des événements pris en



charge par le Club cycliste Mont Sainte-Anne a également retenu l'attention du comité de sélection du Mérite cycliste québécois.

Le Club cycliste Mont Sainte-Anne connaît une progression fulgurante depuis sa fondation en 2010. Plus de 480 membres de 5 à 75 ans ont participé aux activités du Club en 2014, en vélo de montagne et de route. Un succès qui démontre l'intérêt de la population de la Côte-de-

Beaupré pour le vélo de montagne et l'attrait du Mont-Sainte-Anne pour ce sport à deux roues. L'assemblée générale annuelle du Club se tiendra le 8 novembre prochain dans le Chalet principal du Mont-Sainte-Anne. Le nouveau conseil d'administration se mettra dès lors à la tâche pour préparer la prochaine saison cycliste.

Jean-François Ermel

Président, Club cycliste Mont Sainte-Anne

Les Sept-Chutes : 19 108 fois... «Merci!»

La saison récréotouristique 2014 au site Les Sept-Chutes a été teintée par quelques nouveautés et surtout, par une encourageante hausse de l'achalandage. En effet, nous avons accueilli 5 % de plus de visiteurs que l'an passé. La population de Saint-Ferréolles-Neiges fait d'ailleurs partie de la clientèle que nous souhaitons voir et revoir pro-

fitier de ce lieu de plein air avec son cachet unique, historique et patrimonial.

Au nom du personnel et des gestionnaires du site Les Sept-Chutes, nous tenons à vous remercier tout spécialement de choisir notre site comme lieu de détente, de loisirs et de bien-être en famille, en couple et entre amis.

En cette fin de saison, nous souhaitons également dire merci à tous nos partenaires ainsi que nos artisans locaux. Vous avez su collaborer cette année à un retour aux sources sympathique rempli de belles découvertes tant pour la communauté régionale que pour les visiteurs venus de partout au Québec.



À l'approche des Fêtes, recevez nos vœux les plus chaleureux de bonheur et de santé.

Bon hiver !

L'équipe du site Les Sept-Chutes

Noël 2014 dans l'Unité pastorale de la Côte-de-Beaupré

Pour vous faciliter l'accueil de cette Bonne Nouvelle, nous vous proposons de participer aux célébrations du Temps des Fêtes dont voici l'horaire :



JOYEUX NOËL
À VOUS TOUS!

BONNE,
HEUREUSE ET
SAINTE ANNÉE
2015

ET QUE LA SANTÉ SOIT AU
RENDEZ-VOUS!

*Vos prêtres Jacques et
Raymond*

*Les membres des Équipes
d'Animation locale*

*Les membres des Assem-
blées de Fabrique*

Célébrations du Temps des Fêtes

24 DÉCEMBRE (MERCREDI VEILLE DE NOËL)

Saint-Ferréol-les-Neiges : 17h (enfants); 19h00 et 20h30—**Château-Richer** : 21h30

Saint-Joachim : 19h00 (enfants) et 22h00—**Saint-Tite-des-Caps**: 21h00—**Sainte-Anne-de-Beaupré** : 19h00 (enfants), 21h00 et Minuit—**Notre Dame du Saint-Rosaire (Beaupré)** : 20h00—**Chapelle Saint-Achillée** : 21h30 et 23h00

25 DÉCEMBRE : NOËL (JEUDI)

Messes : 7h10 (TV), 9h30, 11h00 et 12h30 à la **Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré**

SAMEDI 27 DÉCEMBRE

16h00 : Messes: **Saint-Joachim** et **Saint-Ferréol-les-Neiges**

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE :

Messe 9h00: **Beaupré—Sainte-Anne-de-Beaupré**: Messes: 8h00, 9h30, 11h00, 12h30 et 17h00 ; Messe **Saint-Tite-des-Caps**: 10h30 ; Messe **Château-Richer**: 10h45

MERCREDI 31 DÉCEMBRE

16h00 : Messes: **Saint-Joachim** et **Saint-Ferréol-les-Neiges**

JEUDI 1^{ER} JANVIER 2015 : JOUR DE L'AN

Messe 9h00: **Beaupré**

Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré: Messes :7h10 (TV), 9h30, 11h00 et 12h30
10h30: Messe **Saint-Tite-des-Caps** ; 10h45: Messe **Château-Richer**

Comptoir d'entraide de Saint-Ferréol-les-Neiges

À l'occasion des Fêtes, cette année, la distribution de bons échangeables en épicerie (l'équivalent de ce qu'étaient les paniers de Noël) risque d'être compromise à moins d'une considération encore plutôt inédite en égard aux œuvres de l'organisme local d'entraide qu'est le Comptoir d'entraide de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Ce qu'il y avait en caisse, en début d'année, à été pratiquement tout distribué.

C'est pour dire aussi que, notre capacité à donner au cours de l'année à venir, dépendra de ce que ; par tradition, par habitude, parce que c'est dans les mœurs, « parce qu'on a toujours fait ça d'même », parce que de manière toute « instinctive », culturelle, en périodes festives, nous devenons, il semble, plus sensible à une certaine misère, une misère certaine, ambiante, relative, ponctuelle... nous arriverons à collecter. Ce qu'en bout de ligne ; vous donnerez.

Mais alors, pourquoi donner au Comptoir d'entraide de Saint-Ferréol-les-Neiges ?

Pour qu'il y ait, justement, distribution de bons, pour les gens les plus nécessiteux de notre communauté, peut-être à l'occasion des Fêtes mais plus encore, peut-être, pour tout le reste de l'année alors que l'intérêt pour les œuvres caritatives n'est pas au calendrier, n'est pas du programme médiatique...

C'est une occasion de partager

sa joie, sa reconnaissance pour une situation « enviable » (vous ne manquez de rien, ou presque. On s'entendra aisément pour dire que la pauvreté est toute relative. Il y a pire que ce que l'on vit et il y a mieux...).

« Venez les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la création du monde. Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais

(Suite page 28)

Comptoir d'entraide de Saint-Ferréol-les-Neiges (suite)

un étranger, et vous m'avez accueilli ; j'étais nu, et vous m'avez habillé ; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi ! »*

Hein? Quand est-ce que j'ai bien pu faire ça?

« Amen, je vous le dis, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. »*

Mais au fait, pourquoi prêter foi à une telle parole? Où cela mène t-il?

« Là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur. »

Alors tu imagines : si tu chéris la paix, la joie, le partage; voilà exactement où sera ton cœur. Imagine; un cœur joyeux, paisible, « ouvert ». Tout ce que cela peut suggérer comme richesses...

« Donnez, et vous recevrez : une mesure bien pleine, tassée, secouée, débordante, qui sera versée dans votre tablier; car la mesure dont vous vous servez pour les autres servira aussi pour vous. »*

*Ainsi parle le Christ.

Faire communauté

La réflexion qui se fait actuellement chez nous, envers des politiques à prendre en égard aux familles et aînés, nous a conduits aux considérations que voici :

Convenons d'abord d'une chose : chercher ensemble à bonifier son milieu de vie, c'est se mettre en quête du bien commun.

Qu'est-ce qui, dès lors, peut le fonder, l'entretenir?

En d'autres termes : d'où peut venir la joie, le désir, de vivre ensemble, de partager ?

Nous croyons qu'il est fondamentalement question de cela ici.

À cet égard, le Christ nous interpelle : « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés ».

Convenons encore d'une chose : on ne peut honnêtement, réellement, vivre ensemble que s'il y a de l'amour. Mais alors, comment se manifeste t-il ? Comment l'amour devient une évidence, en ce sens qu'il nous happe par

tous nos sens : qu'on le voit œuvrer, qu'il nous touche, qu'on en soit « bouleversé » ?

Comment juger de son authenticité?

« L'amour prend patience ; l'amour rend service ; l'amour ne jalouse pas ; il ne se vante pas, ne se gonfle pas d'orgueil ;

il ne fait rien d'inconvenant ; il ne cherche pas son intérêt ; il ne s'emporte pas ; il n'entretient pas de rancune ;

il ne se réjouit pas de ce qui est injuste, mais il trouve sa joie dans ce qui est vrai ;

il supporte tout, il fait confiance en tout, il espère tout, il endure tout.

L'amour ne passera jamais. » (Première lettre de Saint-Paul aux Corinthiens, au chapitre 13)

Est-il possible d'imaginer une communauté se bâtissant sur de pareilles assises...

Une préoccupation de tout premier ordre à l'égard de ceux et celles qui sont fragilisés, démunis.

Prendre patience, par exemple, nous mène en résonance avec celui/ celle qui est « lent/lente », celui/ celle que l'on considère « lent/lente »...

C'est à l'égard de quelqu'un qui se trouve dans le besoin qu'on peut rendre service. Ou peut-être encore à l'égard de quelqu'un qui se « perd » dans le besoin...

Et le miracle de la chose ; c'est qu'on en vient à se savoir, à se comprendre, à se saisir, soi et les autres, comme êtres fragilisés, nécessaires.

Cela ouvre les voies à la solidarité, à la générosité, à la mansuétude (un « beau mot » suggérant : disposition d'esprit qui incline à une bonté indulgente). L'indulgence, elle : c'est cette aptitude à excuser, à pardonner les fautes...

On pourrait résumer tout ceci en parlant de miséricorde, ce qui rapporte, peut-être, le plus urgemment au Dieu Père professé par le Christ.

Ce qui primera dorénavant dans le cœur, dans l'existence du « croyant, de la croyante », de celui ou celle qui « adhèrera » à pareil programme c'est d'une part : l'ac-

cueil, le respect, la considération à l'égard d'autrui, et d'autre part : le don, l'offrande de sa personne, de sa vie, de ses talents et de ses ressources.

Conditions on ne peut plus favorables à la paix, la rencontre, le partage, à la joie et au bonheur.

Qu'est-ce qu'on comprend, finalement, du message du Christ ? Qu'est-ce qu'on en fait ?

Y'a-t-il là des voies à suivre, une voix à suivre pour faire de notre milieu de vie un milieu plus riche encore ? Une richesse dont tous profitent, au contraire de celle qui, actuellement, semble se concentrer de plus en plus entre les mains de quelques-uns, et semble aussi, du même coup, échapper au plus grand nombre...

Réflexion conjointe :

Nynon Lessard, citoyenne et *Christophe Antoine Lessard* Délégué pastoral paroissial.

Sœur et frère en Christ.



Notre horaire

Veillez noter que la bibliothèque sera fermée du 18 décembre au 6 janvier pour la période des Fêtes.

Heures d'ouverture :

MARDI : 14 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

Rappel

Vous pouvez toujours rapporter les volumes et CD au secrétariat de la municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux.

Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au numéro 418 826 3540, ceci **afin d'éviter les frais de retard**. Les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. À vous d'en profiter !



obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent cependant être renouvelés. Tous les prêts - CD, magazines, romans, documentaires et BD, nouveautés ou titres plus anciens, autant pour les jeunes que pour les adultes - sont gratuits. **En tout, plus de 10 000 titres!**

La bibliothèque désire connaître votre adresse Internet

Nous sommes intéressés à connaître votre adresse Internet et ceci afin de communiquer avec vous au sujet de nouvelles activités ou encore pour que notre système de gestion de notre catalogue puisse vous faire parvenir automatiquement des messages au sujet des documents en votre possession, des re-

tards, des réservations. Nous n'utiliserons votre adresse électronique que pour les « affaires de la bibliothèque ».

Si cette proposition vous intéresse, veuillez nous laisser votre adresse lors de votre prochaine visite à la bibliothèque. Merci de votre collaboration.

Une naissance, un livre

La bibliothèque offre toujours aux parents qui souhaitent inscrire leur bébé à la bibliothèque un cadeau de bienvenue. La trousse, préparée par le Réseau BIBLIO, comprend divers livres et articles pour le bébé ainsi qu'un magazine et des informations diverses pour les parents. L'inscription à la bibliothèque est gratuite tant pour les parents que pour le bébé.

Service de prêt de livres numériques

Depuis un an maintenant, il est possible de télécharger des livres numériques à l'aide de votre carte d'abonné de la bibliothèque. Il vous suffit d'avoir votre carte en main, pour entrer votre numéro d'utilisateur, et de connaître votre NIP.

La procédure, qu'il faut effectuer pour le premier emprunt, est décrite sur le portail du

Réseau BIBLIO. À noter que la bibliothèque ne possède pas de livres numériques; ceux-ci sont offerts via le Réseau. Vous pouvez aussi télécharger des livres à partir du site de la BANQ, la Grande bibliothèque. Les prêts, retours et réservations se font de façon électronique, à partir de votre ordinateur, tablette ou liseuse. La période de prêt est de 21 jours et le retour s'effectue automati-

quement par voie électronique, c'est-à-dire que le livre « emprunté » s'efface automatiquement lorsque la période de prêt a expiré.

Depuis le début de la mise en service de ce type de prêt, les abonnés de la Bibliothèque Aux Sources sont au cœur de notre Réseau BIBLIO ceux qui ont réalisé le plus d'emprunts avec une moyenne de 30 transac-

tions par mois. De plus, nous apprenons que le Réseau a conclu de nouvelles ententes avec les éditeurs, tant pour les titres anglais que français. Le nombre de titres offerts continue d'augmenter.

Idéal pour les gens qui ne peuvent venir facilement à la bibliothèque ou encore qui partent en voyage!



Un retour sur nos activités de l'automne

Les journées de la Culture 2014

C'est dimanche le 28 septembre, de 13 h à 16 h 30, que s'est tenue l'activité La culture en fête organisée par la bibliothèque, avec l'appui de la municipalité, pour souligner Les Journées de la culture 2014.

C'était un magnifique dimanche après midi fait pour retenir toute la famille en plein

air. Mais tout comme l'an dernier, l'activité a su attirer de nombreux concitoyens désireux de rencontrer leurs voisins et de faire de belles découvertes parmi nos artistes locaux.

Comme par les années passées, la bibliothèque avait étendu ses heures d'ouverture. Nous présentions les travaux de nos Fermières et les ta-



Le plaisir de faire connaissance avec un artiste!



Des pirates bien attentifs!

bleaux de quelques artistes peintres de la municipalité. Il y avait aussi un comptoir où l'on pouvait acheter quelques produits du terroir, et un autre qui présentait des capteurs de rêves. Une maquilleuse, de même qu'une conteuse qui a animé une chasse aux trésors, étaient présentes pour le plus grand plaisir des enfants, transformés pour l'occasion en pirates. Plusieurs personnes sont

venues profiter d'un moment de détente au coin-café où on offrait également biscuits et pâtisseries.

Nos prix de participation pour enfants, des jeux éducatifs, sont allés à Xavier Pouliot et à Christophe Bluteau. Pour les adultes, nous avons un tableau de Madame C. Pichette. Le prix a été remporté par Monsieur Éric Bouchard.

CD de Noël

La bibliothèque a fait l'acquisition de nouveaux CD de Noël. On comprendra que pour permettre au plus grand nombre possible d'en profiter pendant la saison, ces CD pourront être empruntés pendant une seule période de trois semaines et ne pourront être renouvelés. **Merci de votre compréhension et de votre collaboration.**





Des activités à venir...

MARS 2015 : Comment intégrer les plantes comestibles à nos plate-bandes ?

Monsieur Larry Hodgson nous revient pour nous aider à planifier notre été au jardin et à jardiner sans se ruiner. Ceux qui le connaissent savent bien que monsieur Hodgson saura nous transmettre plein de trucs pratiques pour cultiver des plantes comestibles adaptées à notre climat. La conférence aura lieu en mars 2015. Surveillez notre publicité.



MAI 2015 : Comment attirer les oiseaux au jardin ?

La conférence sera donnée par monsieur Robert Morin. Il sera question des arbres, plantes, mangeoires, etc. qui permettent d'attirer les oiseaux. On trouvera plus de détails dans Le Sommet de mars 2015.

L'Heure du conte des tous-petits

Les prochains rendez-vous sont **jeudi le 11 décembre** pour un conte ayant pour thème **Noël** et **jeudi le 12 février** pour un conte portant sur la **Saint-Valentin**. L'activité a lieu à **14 h 30**.

Des suggestions de lecture...

COLLECTION LOCALE : *Un cahier des nouvelles acquisitions*

La bibliothèque met dorénavant à la disposition des abonnés un cahier dans lequel elle regroupe des articles et critiques parus au sujet de titres dont elle fait l'acquisition. Nous espérons ainsi inspirer nos lecteurs à l'heure de leur choix! Parlant de choix, il ne faut pas manquer de fureter dans les rayons, puisque nos « ex-nouvelles acquisitions » s'y retrouvent assez rapidement pour faire de la place aux acquisitions encore plus récentes que nous faisons régulièrement et que nous plaçons en vedette. Vous aimez un auteur? Il y a fort à parier que vous trouverez d'autres titres sur les rayons. La collection locale compte maintenant plus de titres que la collection déposée.

COLLECTION DÉPOSÉE

La **rotation des biens** a été effectuée à la mi-novembre. Environ 2000 titres appartenant au Réseau ont été remplacés.

L'équipe des bénévoles vous souhaite la bienvenue à la bibliothèque et une très heureuse période des Fêtes !



Horaire des Fêtes

Veillez prendre note que l'hôtel de ville sera fermé pour la période des Fêtes. Les bureaux seront ouverts jusqu'au 23 décembre et réouvriront le 5 janvier prochain. La bibliothèque sera elle aussi fermée du 18 décembre au 6 janvier.

Le conseil municipal et les employés municipaux profitent de l'occasion pour vous souhaiter de **Joyeuses Fêtes** à tous !



Ne manquez pas la pièce de Théâtre

Le grand bal de Noël

Le jeudi 18 décembre,
à l'Hôtel de ville de
Saint-Ferréol-les-Neiges
Détails en page 14

Comptoir d'entraide

Le comptoir d'entraide de Saint-Ferréol-les-Neiges a des besoins importants cette année puisque ce qu'il y avait en caisse en début d'année, à été pratiquement tout distribué. Si bien que la distribution de bons échangeables en épicerie (l'équivalent de ce qu'étaient les paniers de Noël) est compromise.

En cette période de partage, le comptoir sollicite votre générosité ! Vos dons sont acceptés à l'hôtel de ville pendant les heures normales de bureau.



Du ski à petit prix

Une fois de plus cette année, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges s'associe au Mont-Sainte-Anne pour offrir à ses résidants des billets de ski de soirée à prix modique. **Des billets, valident jusqu'en mars 2016, seront en vente au coût de 22 \$ plus taxes.** Vous pourrez vous en procurer, dès la mi-décembre, au secrétariat de l'hôtel de ville, pendant les heures normales de bureau.

NOTE : Un maximum de 4 billets par personne par visite est imposé.

LE Sommet

La prochaine parution du journal Le Sommet se fera en mars:
Vous avez des commentaires ou des suggestions ? Écrivez nous info@saintferreollesneiges.qc.ca